



ffgolf®

## GRAND PRIX JEUNES

22 & 23 Juin 2019

Golf de Deauville Saint-Gatien

### Épreuve comptant pour le mérite national

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements fédéraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de 17 ans licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur et satisfaisant aux critères d'index par catégorie d'âge définis plus loin. Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf.

#### Quotas et Catégories :

CATÉGORIE	Années de naissance	Garçons		Filles		Nbre Total
		Nombre	Index max	Nombre	Index max	
MINIMES	2003-2004	24	11.4	11	18.4	35
BENJAMINS	2005-2006	27	21.4	11	28.4	38
U12	2007-2008	27	32.4	8	41.4	35
<b>Nombre Total</b>		78		30		108

**L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions le vendredi 7 Juin 2019.**

Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangères devront fournir une attestation d'index pour la même date.

**La liste des joueurs inscrits sera publiée au plus tard le 12 Juin 2019.**

**NOTA :** Les inscriptions doivent se faire dans le respect des index maximum indiqués. Dans chaque catégorie, **les participants seront retenus en prenant en compte l'ordre des index.** A l'index arrondi égal, la priorité sera donnée aux plus jeunes (1<sup>ère</sup> année de la catégorie). Si une catégorie n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans une autre catégorie.

Le comité d'organisation dispose de **12 wild-cards** (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

#### DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

#### Epreuve « non-fumeur »

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

**Cadet et chariot électrique :** ils ne sont pas autorisés pendant toute l'épreuve.

#### Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



## FORME DE JEU

Parcours Rouge et Blanc.

**Stroke Play / 36 trous** / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

**Samedi 22 Juin : 1<sup>er</sup> tour**

**Dimanche 23 Juin : 2<sup>ème</sup> tour**

Le parcours de reconnaissance pourra se faire à partir du 8 Juin, sur réservation préalable et sous réserve des disponibilités au 02.31.65.19.99

### Distances de jeu:

Catégorie	Garçons		Filles	
	Marques	Longueur	Marques	Longueur
MINIMES	Blanches	5768	Bleues	5126
BENJAMINS	Jaunes	5415	Rouges	4951
U12	Bleues	5126	Rouges	4951

Les longueurs indiquées sont des arrondis de celles des repères fixes du parcours.

### Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque série, le départage se fera en play-off « trou par trou » au 1 et 9 immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Dans tous les autres cas, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2<sup>ème</sup> mode de départage à celui de « trou par trou » dans le cas où les play-offs ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

### Départs :

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégories, en respectant l'ordre des index.

Les horaires seront communiqués à partir du mercredi 13 juin.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

## ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le vendredi 7 juin 2019 à minuit**, à :

**Golf de Deauville Saint Gatien  
Grand Prix Jeunes  
Chemin de la Mue  
14130 SAINT GATIEN DES BOIS**

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription fixés à **40 euros** à l'ordre de **SAS PELTIER**. Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le mercredi 15 juin à minuit. Tout joueur déclarant forfait reste redevable du droit de compétition, sauf en cas de force majeure.

## PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

## COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.



**Bulletin d'inscription**  
**Grand Prix Jeunes 2019**  
samedi 22 & dimanche 23 juin 2019  
Golf de Deauville Saint Gatien

Nom : ..... Prénom : .....

N° de Licence ..... Club :.....

Index : ..... Email : ...

Adresse : .....  
.....

N° de tel : ..... N° portable : .....

Date de naissance ..... Catégorie .....

**Ci-joint un chèque de 40 €**

Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription obligatoirement accompagné du règlement par chèque à l'ordre de SAS PELTIER au **plus tard le vendredi 7 juin 2019** à :

**Golf Deauville Saint Gatien**  
**Chemin de la Mue**  
**14130 SAINT GATIEN DES BOIS**